

# COMMUNE DE SORAL



Législature 2020-2025  
Résolution N2 / 2021  
Séance du 8 mars 2021

## Résolution visant à garantir l'accessibilité de la ligne 63 aux habitants de Soral

---

### Pour rappel :

Le bus 63 des TPG, venant de Viry, traverse le village de Soral, avec interdiction de s'arrêter pour faire monter ou descendre les habitants de la commune aux deux arrêts sur demande.

Le terminus de cette ligne directe et rapide se situe à la croisée de Confignon, ce qui est très pratique pour les Soraliens et complète intelligemment les horaires du L.

Les habitants de Soral sont outrés de cette situation inacceptable et le font savoir de plus en plus fermement aux autorités de la commune.

- Vu la faible desserte de Soral par les TPG
- Vu les nuisances (pollution, sécurité, bruit) engendrées par le 63, sans contrepartie pour les Soraliens
- Vu les décisions politiques cantonales ambiantes favorisant la mobilité douce et les transports en commun
- Vu la discrimination de fait « bus réservé aux frontaliers » dont sont victimes les habitants de Soral
- Vu les demandes insistantes des habitants aux autorités communales pour pouvoir accéder à la ligne 63
- Vu l'absence de dialogue et d'explications claires de la part des TPG aux autorités de Soral

### **Le Conseil municipal,**

par 12 voix pour, soit à l'unanimité,

- Demande au Conseil d'Etat d'interpeller au plus vite la direction des TPG en l'invitant à répondre favorablement à la demande de la commune de Soral